



Un arbre à palabre pour échanger, apprendre et construire

Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali

*Sous l'égide du Commissariat au Développement institutionnel (CDI),
avec le soutien du Service de Coopération et d'Action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France
et l'appui de l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA)*

SÉANCE 4 :

LA GOUVERNANCE DE L'AIDE AU MALI
*Jeudi 01 Juillet 2010 – Hamdallaye ACI – Hôtel
Hôtel Radisson*

Termes de référence

Contacts :

forummultiacteurs@yahoo.fr
www.forum-gouvernance-mali.org

Abdoul Aziz AGUISSA (CDI) - Tél.: (+223) 66 78 60 32 - Mél.: a_aguissa@cdi-mali.gov.ml
Néné Konaté TRAORE (ARGA) - Tél.: (+223) 76 42 02 80 - Mél.: nene_konate@yahoo.fr
Ambroise DAKOUO (ARGA) - Tél. : (+223) 76 01 70 20 - Mél.: ambroisedak01@yahoo.fr
Elise Dufief (SCAC) – Tél. : (+223) 78 42 89 02 - Mél : elise.dufief@gmail.com

TERMES DE REFERENCE

I. CONTEXTE

En janvier 2007, un colloque international fut organisé à Bamako à l'initiative de l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA), de l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG) et du Centre d'Expertises politiques et institutionnelles en Afrique (CEPIA) sur le thème : « Entre tradition et modernité : quelle gouvernance pour l'Afrique ? ».

A l'issue de cette réflexion et d'une étude portant sur la revue des initiatives de gouvernance au Mali, il a été proposé la création du Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali.

Le Forum multi-acteurs est un cadre non formel de réflexions, de débats sur les préoccupations majeures de gouvernance qui entravent notamment l'approfondissement de la démocratie et la promotion du développement local. Depuis sa création, trois séances ont été animées et ont portées respectivement sur les thèmes suivants :

- Séance 1 : *Accès aux services publics de base ;*
- Séance 2 : *Accès à la justice et droit des citoyens au Mali : Le cas du foncier ;*
- Séance 3 : *Le processus électoral au Mali : sens et légitimités.*

La séance 4 portera sur le thème : « **La gouvernance de l'aide au Mali.** En abordant cette thématique, il s'agira d'analyser l'ensemble des défis, des perspectives qui traversent la question de l'aide au Mali. Sous l'angle de la gouvernance, il sera mis en relief les points de vue des pays donateurs, celui des pays bénéficiaires entre, d'une part, les services publics de l'Etat et d'autre part les organisations de la société civile.

II. JUSTIFICATION

Il ressort des entretiens menés par le secrétariat permanent du FMA et des séances de travail destinées à synthétiser ces entretiens que différents axes de discussion peuvent être envisagés. Pour aborder le thème de la Séance 4, nous proposons trois axes autour desquels les communications qui seront présentés seront structurées, il s'agit :

- La gouvernance de l'aide : bref historique, définitions, concepts, etc. ;
- La gouvernance de l'aide vu par les bénéficiaires (Etat, société civile, etc.) ;
- La gouvernance de l'aide vu par les donateurs.

2.1. La gouvernance de l'aide : bref historique, définitions, concepts, etc.

En raison de l'étendue du thème et pour permettre d'harmoniser les bases du débat il semble utile de bien préciser les contours de la notion d'aide et de placer celle-ci dans une perspective historique.

D'où l'idée de présenter une définition de l'aide telle que nous pourrions l'appréhender dans nos discussions au sein du FMA en soulignant, dans le cadre d'un bref rappel historique, l'évolution du concept et en concluant sur des éléments chiffrés.

2.2. La gouvernance de l'aide vu par les bénéficiaires (Etat, société civile, etc.)

Les communicateurs proposeront une approche de la gouvernance de l'aide vue du côté des bénéficiaires tant dans leurs relations avec les bailleurs de fonds qu'au plan national. Il s'agit de présenter une analyse de l'existant aussi objective que possible et proposer des pistes de réflexion et d'amélioration. Les communicateurs tenteront de répondre aux interrogations et

affirmations – indiquées ci-dessous – telles qu’elles ont été formulées au cours des entretiens préparatoires.

Les relations avec les PTF

« Il est nécessaire d’harmoniser les conditionnalités entre les différents PTF et de s’interroger sur les difficultés à atteindre les critères. Les conditionnalités sont légitimes à la condition qu’elles ne soient pas différentes d’un partenaire à l’autre et pas trop complexes. Les modalités de décaissement des fonds sont trop techniques et trop procédurales. Les PTF ont une logique managériale qui ne tient pas assez compte d’une nécessaire souplesse, de la proximité et de la compréhension du contexte. Il existe une certaine condescendance de la part des donateurs.

On a le sentiment que les besoins réels des populations ne sont pas bien pris en compte.

On note une tendance des PTF à travailler à la place des nationaux en raison des risques de corruption ou de travail mal fait. Les PTF privilégient leur expertise à celle des nationaux. L’appui budgétaire est « maquillé » et rien ne se fait sans l’accord d’un ordonnateur dûment mandaté par les PTF ».

La problématique de la coordination

« Les Etats africains acceptent toutes les aides et à n’importe quel prix.

Il y a un manque de concertation des acteurs nationaux. Les approches en matière d’aide sont trop verticales sectorielles et pas assez territoriales. Les décisions sont trop centralisées à Bamako. Au Mali l’inter ministérialité fonctionne mal, il faut donc centraliser la gestion de l’aide dans un seul ministère.

L’aide budgétaire est une erreur il faut favoriser l’aide par projet. Il n’y a pas de transfert de compétence avec l’aide. Il faut mettre les PTF en concurrence sur les différents secteurs d’intervention. »

Les incidences d’un désengagement

« L’aide a des effets pervers, il faut l’arrêter en tout ou partie pour favoriser une prise de conscience et de responsabilité. L’aide des donateurs n’est pas une aide qui développe car il y a un décalage entre l’aide et les besoins des populations. Le contrôle de l’aide est plus assuré par des auditeurs externes que par les structures de contrôle nationales. Les dirigeants rendent compte aux PTF plus qu’à leur propre population. Quels sont les facteurs endogènes et exogènes qui entravent une gestion efficace à la croissance du Mali ?

Les opinions publiques ne veulent plus de l’aide. Quelles en seraient les conséquences ? Comment exploiter les poches d’économie nationale pour se désengager progressivement de l’aide ? »

Approche sectoriel de la gouvernance de l’aide

Le communicateur fera valoir la position de son département ministériel dans le cadre de la gouvernance de l’aide. Il tentera de répondre aussi aux affirmations indiquées ci-dessous.

« Les ministères ont une conception « opportuniste » de l’aide. L’articulation entre politiques sectorielles et politique nationale est déficiente. »

Approche de la société civile (OSC)

Le communicateur fera valoir la position des organisations de la société civile (OSC) dans le cadre de la gouvernance de l'aide. Il tentera de répondre aussi à la question indiquée ci-dessous.

« N'y a-t-il pas un manque d'implication des OSC dans la gouvernance de l'aide (la déclaration de Paris donne-t-elle trop de place à l'Etat et pas assez aux OSC ?). »

Approche des collectivités locales

Le communicateur déclinera la position des collectivités locales dans le cadre de la gouvernance de l'aide.

2.3. La gouvernance de l'aide vu par les donateurs.

Le communicateur proposera une approche de la gouvernance de l'aide vue du côté des bailleurs de fonds tant en ce qui concerne les attentes des PTF vis-à-vis des bénéficiaires que des difficultés rencontrées avec les autres bailleurs de fonds. Il s'agit de présenter une analyse de l'existant aussi objective que possible et proposer des pistes de réflexion et d'amélioration. Le communicateur tentera de répondre aux interrogations et affirmations – indiquées ci-dessous – telles qu'elles ont été formulées au cours des entretiens préparatoires.

La problématique de la coopération

« L'Afrique subsaharienne est la seule zone où l'aide n'est pas efficace. La bonne gouvernance doit-elle être un préalable à l'attribution de l'aide ? Faut-il établir une traçabilité de l'aide par secteur et rétablir un Etat efficace ? Faut-il poursuivre dans une politique de conditionnalités et du chiffre. Constate-t-on une faible capacité des partenaires à concevoir des politiques publiques et à disposer de RH compétentes ? Note-t-on un manque de civisme de la part des acteurs bénéficiaires ? Faut-il conseiller une fermeté des PTF sur l'usage des fonds alloués car il y a un problème d'éthique et un manque de sanction qui font que l'aide est mal gérée ».

Les difficultés rencontrées par les PTF (coordination de l'aide entre PTF, communication entre PTF, neutralité etc.

« Pour quelles raisons les bailleurs donnent-ils ? Sont-ils neutres ? La notion de redevabilité joue-t-elle aussi à l'égard des bénéficiaires ? Le contrôle de l'aide est plus assuré par des auditeurs externes que par les structures nationales de contrôle, pourquoi ? Ne faudrait-il pas harmoniser les conditionnalités entre les PTF ? ».

I. OBJECTIFS

L'objectif principal recherché est d'ouvrir un débat sur les pratiques de gouvernance de l'aide et de contribuer au dialogue politique sur l'efficacité de l'aide.

II. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue des débats approfondis sur les diagnostics posés à travers les communications, les participants à ce forum auront contribué à l'identification de propositions concrètes ou des pistes de solutions, de réflexions et ou d'actions pouvant servir à l'expérimentation pour une aide plus efficace.

III. METHODOLOGIE D'ORGANISATION DE LA SEANCE

La méthodologie convenue pour l'organisation du Forum multi – acteurs se présente comme suit :

- présentation des communications ;
- débats en plénière ;
- travaux de groupes.

LES COMMUNICATIONS

A/ La gouvernance de l'aide : historique, définitions, concepts, etc.

- *Monsieur Mamadou DEMBELE, Personne ressource, SHA*

B/ La gouvernance de l'aide vu par les bénéficiaires (Etat, société civile, etc.)

- *Monsieur Souleymane A. Ouattara, Personne ressource, Secteur du développement rural*
- *Monsieur Bakary Doumbia/ M. Kampo, Personne ressource, FECONG*
- *Monsieur Boubacar Bah/ Youssouf Diakité), Association des Municipalités du Mali (AMM)*

C/ La gouvernance de l'aide vu par les donateurs.

- *Monsieur Yves Pétilon, Personne ressource, Chef de file des PTF*